



MES SERVICES

Enseignant en Activités Physiques Adaptées, mes services ont pour objectif de **rendre accessible la pratique d'activité physique aux personnes avec autisme**, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes.

Dans une pédagogie positive, éthique, clinique, et basée sur la bienveillance, mon intervention peut prendre en compte des recommandations de psychologues comportementaux, des méthodes de prise en charge individualisées, des modes de communication alternative.

Mes interventions et mes objectifs respectent les **recommandations de bonnes pratiques** et répondent aux engagements du dernier **plan autisme**.

Le coût d'une séance d'activité physique individuelle de base est de 35€TTC. Aujourd'hui, l'activité physique adaptée peut être prescrite médicalement par les médecins (Décret du 1er mars 2017). Certaines mutuelles peuvent proposer une prise en charge de séances d'Activité Physique Adaptée. Les MDPH ou MDA peuvent également prendre en charge ces prestations.

A PROPOS

Titulaire d'une Licence (3 ans) et d'un Master (2 ans) en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, option Activités Physiques Adaptées pour la Santé, je suis aujourd'hui **Enseignant en Activités Physiques Adaptées auprès de personnes présentant de l'autisme et troubles associés**.

Au cours de mes études universitaires, j'ai pu effectuer de nombreux stages et expériences professionnelles au sein d'associations et d'établissements médico-sociaux tels que des Instituts Médico-Educatifs (IME), des Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD), des Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) et des Maison d'Accueil Médicalisée (MAS). Au cours de ces expériences, je me suis formé aux différentes méthodes et outils d'accompagnement et j'ai validé plusieurs formations/certifications :

- Méthode A.B.A. (Applied Behavior Analysis) ;
- Outil de communication PECS (Picture Exchange Communication System) – en interne ;
- Sensibilisation aux Troubles du Processus Sensoriel – en interne via La Cabane Sensorielle ;
- F1 F2 Stage théorique autisme et stratégies éducatives auprès de EDI FORMATION ;
- Comorbidités somatiques et phénomènes douloureux chez la personne atteinte de TSA – Dr Saravane.

ENTRONS EN CONTACT

Par mail : etienneapa@gmail.com

Par téléphone : 06 17 08 95 77

Ou sur Facebook :
<https://www.facebook.com/EtienneMaudet.EAPA/>



LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES



Le **concept d'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE** a été défini en 1977 par *Clermont Simard* au Canada. En Europe, ce concept a été introduit par *Jean-Claude De Potter*, elle est reconnue en France comme une filière universitaire des *S.T.A.P.S. (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)* à partir de 1989. Spécialisée dans les domaines du handicap et de l'inadaptation sociale, la formation est organisée selon des visées professionnelles et de recherches.

Après de personne porteuses de TSA, l'Activité Physique Adaptée s'oriente vers :

- le **développement de compétences** :
 - motrices (développement fonctionnel général, précision, coordination, équilibre, tonus...) ;
 - psychologiques (connaissance du schéma corporel, structuration et organisation spatio-temporelle, estime de soi, confiance en soi et en les pairs, comptage, discrimination des couleurs ...) ;
 - sociales (échange d'objet, codes sociaux...) ;
- l'**amélioration de la condition physique** générale (développement de l'aérobie). L'exercice aérobique peut diminuer le stress ou moduler les comportements hyperactifs ou auto-stimulateurs ;
- la **prise de plaisir** à travers des situations adaptées et valorisantes.



L'Enseignant en Activité Physique Adaptée propose des situations motrices d'enseignement qui utilisent des activités physiques, sportives ou artistiques.

Les séances sont proposées dans des **conditions techniques, matérielles, réglementaires et motivationnelles adaptées à la situation et à la sécurité du pratiquant**, dans un objectif de rééducation, de réadaptation, d'éducation, de prévention et/ou d'insertion sociale.

D'un point de vue plus **global**, la pratique d'une activité physique permet de nombreux bénéfices :

- Multiplier les expériences motrices et sensorielles dans un cadre sécurisé ;
- Améliorer l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
- Diversifier ses centres d'intérêts et ses interactions sociales ;
- Améliorer la flexibilité mentale ;
- Réaliser des activités basées sur le bien-être ;
- Prévenir les risques liés à la sédentarité.

La pratique régulière d'activités physiques réduit les comportements d'autostimulation, l'hyperactivité et les comportements agressifs chez certaines personnes avec autisme.

L'augmentation des niveaux d'exercices entraîne une diminution importante des comportements stéréotypés et déviants ainsi qu'une diminution de l'inattention.